

- (i) les banques, les assurances, les sociétés fiduciaires et compagnies de prêt, les sociétés de crédit, les caisses populaires et les sociétés de petits prêts;
- (ii) la douane et l'accise;
- (iii) la législation fiscale;
- (iv) les brevets et droits d'auteur;
- (v) les affaires de la consommation et des corporations;
- (vi) la faillite;
- (vii) les ressources naturelles et les mines.

(k) Le comité sénatorial de la santé, du bien-être et des sciences, composé de trente membres, dont sept constituent un quorum, et auquel sont renvoyés, sur motion à cet effet, tous bills, messages, pétitions, enquêtes, documents et autres questions ayant trait à la santé, au bien-être et aux sciences en général, y compris :

- (i) les affaires des anciens combattants;
- (ii) les affaires des Indiens et des Esquimaux;
- (iii) la santé nationale et le bien-être social;
- (iv) les questions sociales et culturelles;
- (v) les pensions;
- (vi) la législation ouvrière;
- (vii) la gérontologie.

Santé,
bien-être
et sciences

Subjects non
attribués

(2) Tous bills, messages, pétitions, enquêtes, documents ou autres questions qui n'entrent pas dans le cadre des sujets d'étude attribués à un comité permanent en vertu du paragraphe (1) ci-dessus sont renvoyés, selon qu'en déciderait le Sénat, à n'importe quel comité.

68. Les sénateurs qui occupent les postes reconnus de Leader du Gouvernement et de Chef de l'Opposition au Sénat sont *ex-officio* membres de tous les comités permanents du Sénat.

Membres
ex-officio

69. Un comité particulier doit, autant que possible, se réunir le jour de séance suivant celui de sa formation et doit se choisir un président.

Organisation
d'un
comité

70. Sauf contrordre du Sénat, un tiers des membres nommés à un comité spécial constituent un quorum.

Quorum

71. Un comité permanent est autorisé à faire rapport sur toutes questions qui peuvent de temps à autre lui être soumises par le Sénat, et il est autorisé à faire quérir, au besoin, des personnes, documents et dossiers, et à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages dont il ordonnerait l'impression.

Pouvoirs